



Royal Belgian Equestrian Federation

Profil de fonction

Chef d'équipe Endurance

A Description

L'endurance est le deuxième sport équestre dont les compétitions sont les plus organisées au monde, mais fait partie, dans notre pays, (malgré la haute estime des chevaux de sport belges dans le monde) plutôt des plus petites disciplines.

De plus, à l'échelle mondiale, l'endurance se professionnalise de plus en plus, et réaliser des performances importantes au niveau international devient encore plus difficile.

Pour garder les chances de notre pays intactes, et même les augmenter, la Commission sportive nationale examine tous les moyens possibles pour y parvenir.

Dans ce contexte, la Commission fait un appel aux candidatures pour la fonction de chef d'équipe nationale. La Commission veut de cette manière s'assurer que l'équipe nationale soit guidée par les meilleures personnes actuellement disponibles.

Sur la base des candidatures qui seront reçues, la Commission va proposer au Comité de Direction de la FRBSE de procéder ou non à une nouvelle nomination ou à une modification de la répartition des tâches.

B Fonction

Le chef d'équipe de l'équipe nationale est responsable de la coordination et de la représentation d'équipes ou de cavaliers individuels lors des compétitions internationales d'endurance.

Les responsabilités de ce chef d'équipe incluent notamment, mais ne se limitent pas à :

- Suivre les cavaliers et chevaux, et présenter les propositions de sélection à la Commission d'endurance de la FRBSE, sur base de critères objectifs, et dans le but d'obtenir les meilleurs résultats possibles, individuels et en équipe, pour toutes les compétitions auxquelles des cavaliers participent sous les couleurs belges.
- Pour chaque procédure de sélection pour un championnat d'Europe ou du Monde, justifier ses choix en temps opportun dans un rapport écrit soumis à la Commission sportive nationale.
- Travailler en étroite collaboration avec le vétérinaire de l'équipe désigné par la Commission sur proposition du chef d'équipe, afin de donner des conseils sur la condition physique des chevaux utilisés par les athlètes sélectionnés.
- S'assurer que, sur les compétitions où les cavaliers représentent la Belgique, les aspects concernant le bien-être du cheval et du cavalier, ainsi que les aspects éthiques seront respectés.
- Veiller, en tant que représentant de la FRBSE de la discipline, à ce que toutes les communications avec les cavaliers, l'assistance, les propriétaires de chevaux, le personnel de l'équipe et son entourage, ainsi qu'aux concurrents, aux organisateurs et aux membres des autres délégations se fassent dans le respect de chaque individu et des chevaux.
- Le cas échéant, remplir la fonction d'entraîneur ; suivre les entraînements des différents cavaliers et chevaux et aider les cavaliers en fournissant des conseils si nécessaire.
- Organiser, dans les meilleures conditions possibles, les entraînements, les transports et les séjours des cavaliers et des chevaux sur place lors des championnats avec sélection.

- Justifier vis-à-vis de la Commission nationale qui porte la responsabilité du budget, au moyen de documents originaux (tickets de caisse, factures, ...), toutes les dépenses engagées dans le cadre de l'équipe nationale.
- Transmettre à la Commission nationale, après chaque compétition à laquelle l'équipe nationale a participé (par exemple, CEIO, Championnat d'Europe, Championnat du Monde, WEG) un rapport sur le déroulement avant, pendant et après la compétition.
- Communiquer de manière régulière et via les media officiels de la FRBSE sur l'actualité de l'endurance, les performances des cavaliers et chevaux belges sur le plan international.
- Assurer la représentation et visibilité de la Belgique sur le plan international auprès de la FEI.
- Assurer à la Belgique une place dans le tissu endurancier européen (tisser des liens, échanger avec d'autres pays amis dans le but d'enrichir l'endurance belge par du partage d'expérience). Ce dernier peut prendre toute son importance dans le monde global qui est le nôtre et dans lequel les échanges font grandir.

C Qualités spécifiques

C.1 Compétences techniques

- Un niveau élevé de connaissance et de compréhension des exigences sportives en endurance (de préférence justifiée par une expérience justifiée de cavalier CEI ou de chef d'équipe pour une équipe nationale ou dans un cadre privé).
- Une maîtrise suffisante des notions physiologiques, anatomiques et biomécaniques du cheval dans un souci combiné d'optimisation des performances et préservation du cheval.
- Une parfaite connaissance des réglementations FEI (règlement général, vétérinaire, endurance, anti-doping), et des contraintes administratives induites par celles-ci : délais d'inscription, critères de qualification, vaccinations requises, ...
- La capacité à définir un projet réaliste et ambitieux pour l'endurance belge en tenant compte des forces et faiblesses actuelles et dans des limites sensées de moyens humains et budgétaires.
- La capacité et les relais nécessaires pour mobiliser et unir des ressources (cavaliers, chevaux, soignants, conseillers expérimentés avec des expériences éventuellement dans d'autre pays...) au profit du développement de l'endurance belge.

C.2 Compétences de leadership

- Une personne posée, empathique, constructive et créative.
- Un esprit analytique et une capacité à prendre des décisions de façon sensée et objective.
- Une capacité à gérer les conflits et le changement, et à fédérer autour de valeurs et de buts communs.
- Une capacité à travailler en équipe, à motiver et déléguer lorsque c'est nécessaire.

C.3 Compétences en communication

- Une personnalité à l'écoute des acteurs de l'endurance, avec une capacité d'échange et de dialogue.
- Etre conscient du fait d'être un personnage public et s'exprimer avec la retenue exigée par la fonction.
- Une faculté à exposer de façon claire sa vision (oralement et à l'écrit).
- Une faculté à jongler avec les media actuels (traditionnels comme les nouveaux media).
- Un haut niveau de compétences organisationnelles et administratives.
- Une capacité à diriger dans des situations d'équipe (une expérience préalable dans la gestion d'une équipe d'endurance, nationale ou privée, est un atout).
- Une compétence dans le domaine de la gestion financière, y compris des rapports sur le budget et la recherche de fonds supplémentaires.
- Capacité à communiquer en Anglais (la langue officielle de la FEI) avec idéalement une connaissance du néerlandais et français.

C.4 Intégrité sportive et morale

- Pas d'antécédent en termes de non-respect de l'intégrité physique du cheval et dopage

C.5 Plan d'action

- Présenter à la Commission nationale, au début de chaque année, un plan d'action en tenant compte des dates des concours nationaux et objectifs des différents Championnats, y compris ceux des jeunes chevaux, des entraînements, des « autres » réunions de concertation avec les différentes parties intervenantes. Un feedback de ce plan d'action devra être communiqué régulièrement par écrit à la Commission Nationale.

D Engagement

La FRBSE établira une convention écrite avec le Chef d'équipe, précisant les droits et les devoirs de chaque partie, en ce compris les éventuels engagements financiers.

Les dispositions financières sont les suivantes : le chef d'équipe ne reçoit pas de salaire annuel, mais a la possibilité de couvrir ses dépenses sur une base annuelle. Ceci pour un budget maximum de 10.000 €/an. Les frais comprennent l'indemnité kilométrique, les frais d'hôtel, les frais de déplacement, etc.

E Candidatures

Le dossier de candidature devra être adressé pour la date du **15/11/2019** à la Fédération Royale Belge des Sports Equestres, à l'attention de la Commission d'Endurance, Belgicastraat, 9, 1930 Zaventem ou par e-mail à clara@equibel.be .

Il comprendra:

- une lettre de candidature comprenant les motivations du candidat;
- un curriculum vitae;
- un plan de travail pour l'année 2020 (stages de préparation, compétitions obligatoires et/ou recommandées, ...);
- une estimation du budget nécessaire pour la réalisation de ce plan de travail.

Après examen des dossiers, et le cas échéant après avoir effectué une première sélection des candidatures jugées intéressantes, la Commission convoquera les candidats retenus pour un entretien, puis remettra au Comité de Direction de la FRBSE une proposition de désignation.